

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2025

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Carlo HEUERTZ, Carlo RAUS, échevins ; Guy BINGEN, Claude COURTOIS, Yves GAFFINET, Samantha HUTMACHER, Madame Kim KARTHEISER, Luc MEYER, Claudio MONGELLI, Charles WIRTGEN, conseillers

1) Correspondance

Monsieur Beissel informe le Conseil communal que Monsieur Gaffinet a introduit hier une doléance concernant l'établissement du budget pour l'exercice 2026. Il propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal de janvier 2026, vu qu'aucune dépense spéciale ne doit être inscrite dans le budget à ce sujet.

2) Questions écrites au Collège échevinal

/

3) Approbation d'un règlement temporaire de la circulation

Le Conseil communal décide à l'unanimité de confirmer le règlement temporaire de la circulation pris par le Collège échevinal dans sa séance du 3 décembre 2025 pour réglementer la circulation sur la rue « Robert Schuman-Strooss » à Frisange pour la fermeture temporaire du trottoir devant l'immeuble n°31B en raison de travaux de raccordement, à partir du 9 décembre jusqu'au 19 décembre 2025.

Vote : 11x pour

4) Augmentation du degré d'occupation d'un poste de salarié

Dans sa séance du 25 septembre 2025, le Conseil communal a décidé de créer deux postes de salariés non-qualifiés pour le service de nettoyage, dont un poste correspondant à 50% d'une tâche complète et un poste correspondant à 75% d'une tâche complète. Monsieur Beissel informe que le Collège échevinal a reçu 110 candidatures pour les deux postes.

Étant donné qu'un membre de l'équipe de nettoyage occupant une tâche de 50% partira à la retraite, le Collège échevinal propose d'augmenter le poste correspondant à 50% d'une tâche complète à 75%.

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'augmenter le degré d'occupation du poste correspondant à 50% d'une tâche complète à 75% et de prévoir cette dépense lors de l'établissement du budget pour l'exercice 2026.

Vote : 11x pour

5) Approbation d'un lotissement

Le Conseil communal décide à l'unanimité de marquer son accord au lotissement de la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Frisange, section A d'Aspelt, sous les numéros 2275/4214 et 2274/4213, au lieu-dit « d'Gënnerwiss », en vue de la création d'un lot.

Vote : 11x pour

6) Présentation du budget rectifié pour l'exercice 2025 et du projet de budget pour l'exercice 2026

Monsieur Beissel présente au Conseil communal le budget rectifié pour l'exercice 2025 ainsi que le projet de budget pour l'exercice 2026.

Dépenses extraordinaires

De nombreux nouveaux projets de moindre envergure sont prévus pour l'année 2026 alors que trois grands projets se termineront, à savoir la construction du nouveau chalet des Scouts (septembre 2026), le projet de la nouvelle maison communale et la rénovation du Château d'Aspelt avec la finalisation du parking.

Le projet de budget réserve un montant de 500.000 € pour l'acquisition de terrains, notamment des terrains à Hellange appartenant à Servior et pouvant être utilisés pour des mesures de compensation, des parcelles situées à côté du parking du Château d'Aspelt et une parcelle à Hellange dans la rue « Wisestrooss » afin de réaliser des travaux de canalisation.

Concernant la construction d'un foyer de jour pour personnes âgées et d'une nouvelle crèche à Aspelt, Monsieur Beissel explique que le budget rectifié pour l'exercice 2025 a été corrigé vers le bas, étant donné que les travaux préparatifs ont pris du retard et

le chantier ne commencera qu'en septembre 2026. Pour l'année 2026, un montant de 100.000 € est inscrit pour chacun des projets.

Le projet de budget pour l'exercice 2026 prévoit un montant de 1.950.000 € pour la construction d'une nouvelle école et d'une nouvelle maison relais à Frisange.

Dans le cadre du projet « Jugendwunnen », un montant de 25.000 € est inscrit dans le projet de budget pour l'exercice 2026 afin de lancer une étude de faisabilité relative à la création de logements pour jeunes dans la maison d'habitation à côté de la maison communale.

Un montant de 2,5 millions d'euros est prévu pour la construction du Chalet des Scouts durant l'exercice 2026.

Comme le Collège échevinal a proposé de financer les travaux d'adaptation de la canalisation à réaliser par la Fondation Linster, un montant de 100.000 € est réservé à cet effet dans le projet de budget pour l'exercice 2026.

La participation communale au syndicat SIDEST s'élève à 700.000 € pour l'exercice 2026.

L'apport de la Commune de Frisange pour financer un nouveau bâtiment administratif pour le syndicat SIAS est chiffré à 62.000 € pour l'exercice 2026.

Le projet de budget pour l'exercice 2026 réserve un montant de 50.000 € pour faire une étude quant à l'utilisation et la rénovation de la maison d'habitation annexe au bâtiment « T'Scheier » à Aspelt.

Un montant de 75.000 € est prévu pour démolir la maison « Berlanger » à Aspelt en vue d'aborder le projet de réaménagement de la place « Garer Plaz ».

La réalisation d'une partie du projet élaboré par le syndicat SIAS relatif à la désimperméabilisation des parkings est estimée à 100.000 € pour l'exercice 2026. Le Collège échevinal a décidé de commencer par les parkings situés dans les rues « an der Klaus » et « um Hau » à Frisange.

Les frais liés à la mise en œuvre du parking résidentiel sur le territoire de la Commune de Frisange sont estimés à 100.000 €.

Un montant de 600.000 € est réservé à l'aménagement du « Hoëner Wee » à Hellange. Le devis correspondant a déjà été approuvé par le Conseil communal.

Le chemin piéton entre la nouvelle maison communale et l'école à Frisange sera adapté en raison du chantier. Ces frais sont estimés à 200.000 €.

Un montant de 150.000 € est réservé à l'aménagement d'une zone 30 dans la rue « Crauthemer Strooss » à Hellange.

Un montant de 50.000 € est inscrit au projet de budget pour faire une étude faisabilité en vue d'un agrandissement futur de l'atelier communal à Hellange.

Durant l'exercice 2026, une balayeuse aspiratrice sera acquise pour les besoins de l'atelier communal, pour un montant de 350.000 €.

Un montant de 50.000 € est prévu pour l'acquisition de conteneurs pour le stockage de matériel dans le cadre de déguerpissements.

Concernant l'alimentation en eau, il est prévu de mettre en place un système Smart-Metering pour un montant de 50.000 € et d'effectuer des travaux d'entretien et de réparation du Château d'eau à Frisange pour un montant de 75.000 €.

Le projet de budget pour l'exercice 2026 contient l'acquisition et l'installation d'une nouvelle illumination de Noël pour un montant de 35.000 €.

Un montant de 500.000 € est inscrit à l'article budgétaire relatif à l'acquisition de bâtiments non affectés. Il s'agit de l'acquisition d'une maison d'habitation à Aspelt, « Garerplaz », dont la convention a déjà été approuvée par le Conseil communal.

Un montant de 50.000 € est inscrit dans le projet de budget pour mettre en place un terrain multisports à côté du nouveau Chalet des Scouts à Frisange.

En vue de la construction d'un nouveau centre polyvalent à Hellange, un montant de 200.000 € est inscrit au projet de budget pour l'exercice 2026 afin de concrétiser le projet par l'organisation d'un concours d'architecte.

La rénovation de l'église à Aspelt est également inscrite dans le projet de budget, avec un montant de 400.000 € pour l'exercice 2026.

Un voile d'ombrage sera installé dans la cour de l'éducation précoce à Aspelt pour un montant de 75.000 €.

Recettes ordinaires

Les recettes provenant de l'impôt commercial ont été corrigées vers le bas dans le budget rectifié pour l'exercice 2025 et diminueront également pour l'exercice 2026 par rapport aux années précédentes.

Les recettes provenant du fonds de dotation globale des communes sont estimées à 21 millions d'euros pour l'exercice 2026 et constituent la recette principale.

Les intérêts sur les comptes courants génèrent 30.000 € de recettes pour l'exercice 2025 et 60.000 € de recettes en 2026. En effet, un montant de 10 millions d'euros a été placé sur des comptes à terme.

Une vente aux enchères sera organisée en 2026 pour vendre des machines telles que la balayeuse et du matériel divers de l'atelier communal. Les recettes sont estimées à 75.000 €.

Dépenses ordinaires

L'augmentation du budget prévisionnel relatif à la rémunération des salariés s'explique par deux fonctionnaires supplémentaires et une augmentation estimative de 3% liée aux avancements des fonctionnaires et l'indexation des salaires.

Un montant de 150.000 € est inscrit au projet de budget pour l'exercice 2026 afin de financer les frais d'études en relation avec des modifications ponctuelles du plan d'aménagement général (PAG). Monsieur Beissel informe les membres du Conseil communal qu'une révision générale du PAG est prévue pour 2027.

La participation financière aux frais de la maison relais augmente d'une année à l'autre. En effet, en 2024, la Commune de Frisange a payé 777.517,74 € pour la maison relais. Pour l'exercice 2025, un montant de 953.706 € est inscrit au budget rectifié alors que pour l'exercice 2026, la dépense est estimée à 1.081.838 €. La Commune de Frisange fait un grand effort pour encadrer au mieux les enfants.

Le projet de budget pour l'exercice 2026 réserve un montant de 20.000 € pour accorder des subsides relatifs à l'utilisation de couches hygiéniques. Le règlement communal y relatif est en cours d'élaboration.

Comme la Commune de Frisange a engagé deux nouveaux agents municipaux, les frais liés à leurs rémunérations augmentent.

Il est prévu d'effectuer des travaux d'entretien au niveau du chemin rural « Dankebour » pour un montant de 60.000 €.

La participation financière aux frais d'exploitation du syndicat SIDEST a été portée de 656.672,27 € à 1.107.503 € dans le budget rectifié pour l'exercice 2025. Pour l'exercice 2026, la participation financière est estimée à 607.556 €.

Les dépenses liées aux subventions dans le domaine des énergies renouvelables augmentent d'une année à l'autre. Alors qu'un montant de 141.079,43 € a été payé en 2024, le montant dans le budget rectifié pour l'exercice 2025 a été augmenté de 190.000 à 350.000 €. Pour l'exercice 2026, un montant de 400.000 € est inscrit.

L'article budgétaire relatif à l'entretien et aux réparations des logements au prix du marché a été augmenté pour l'exercice 2026 parce qu'il est prévu de faire quelques travaux de rénovation dans la maison d'habitation annexe au bâtiment « T'Scheier » avant de la donner en location.

Une soumission publique a été lancée pour organiser le transport scolaire. Une dépense prévisionnelle de 503.692,08 € est inscrite dans le projet de budget pour l'exercice 2026. L'augmentation par rapport aux exercices précédents s'explique par le fait qu'éventuellement deux bus supplémentaires seront requis.

Recettes extraordinaires

Cette rubrique reprend les subventions déjà accordées.

Pour équilibrer le projet de budget pour l'exercice 2026, un emprunt de 10.000.000 € a été inscrit.

Dans ce contexte, Monsieur Beissel informe que l'emprunt de 4.000.000 €, inscrit pour l'exercice 2025, n'a pas été contracté. En ce moment, la Commune de Frisange dispose de 12 millions d'euros sur ses comptes, dont 10 millions d'euros sont placés sur des comptes à terme. L'État versera prochainement 2,5 millions d'euros à la Commune de Frisange.

Le boni définitif du budget de l'exercice 2026 se chiffre théoriquement à 232.110,09 €.

7) Droits de préemption

/

8) Questions orales au Collège échevinal

/